

Fiche Technique

Vert Menthe – INT61

Composition qualitative

Tartrazine, E-102

Bleu Brillant FCF, E-133

Chlorure sodique

Teneur en colorant pur: E102, E133, principe actif 85%

E102 : 60%

E133 : 29%

Spécifications

Ce colorant et ses composants (énumérés antérieurement) respectent les spécifications des additifs alimentaires du Règlement (UE) No 231/2012 du 9 mars 2012.

Conservation et caducité

Il est nécessaire de fermer l'emballage après chaque usage et le tenir au lieu frais et sec. Tenu sous conditionnements fermés, on conserve ce produit-ci pendant 5 ans.

Solubilité

Ce produit est soluble dans l'eau.

Mode d'emploi

On se dissout préalablement dans l'eau.

Colorant alimentaire pour utilisation dans les produits alimentaires et les doses établies dans le Règlement (UE) No 1129/2011 du 11 novembre 2011.

Limite max autorisée du colorant Déco'Relief (d'après sa concentration en pigment et selon la législation française) :

Confiserie : 350mg/kg

Décoration/enrobage : 580mg/kg

Fourrage : 350mg/kg

Boulangerie fine : 230mg/kg